

BUREAU DU 17 MAI 2021

Délibération 2021_05_17_01B Programmation des travaux

	Montant total HT €	Charge du SIEL €
Renforcement et extensions	878 633 €	600 935 €
Eclairage public - Travaux neuf	760 623 €	195 265 €
Eclairage public - Maintenance	29 604 €	29 604 €
Esthétique	467 604 €	123 535 €
Sécurisation	378 360 €	378 360 €
Réseau Fibre Optique	1 745 800 €	1 585 455 €
Télégestion	33 935 €	0
Etudes et Réalisations Energétiques	721 545 €	721 545 €
Objets connectés	3 600 €	3 600 €

Les membres du Bureau, à l'unanimité, approuvent cette liste de travaux.

Délibération 2021_05_17_02B FACE Intempéries et THD

Les membres du Bureau, à l'unanimité, approuvent la prise en charge financière des travaux d'infrastructures de Génie Civil THD par le SIEL-TE sans solliciter de participation communale à hauteur de 250k€.

Délibération 2021_05_17_03B Clôture de la régie de recettes « bornes de charges »

Les membres du Bureau, à l'unanimité, approuvent la clôture de la régie de recettes « Bornes de recharges ».

Délibération 2021_05_17_04B Modification de la composition de la Commission Consultative Paritaire de l'Energie (CCPE) - Désignation des représentants du SIEL-TE

Les membres du Bureau, à l'unanimité, valident la nouvelle composition de la CCPE avec 11 membres du SIEL-TE Loire et 11 membres EPCI et approuvent les désignations suivantes : Marie-Christine THIVANT, Pierre SIMONE, Bernard SOUTRENON, Marc CHAVANNE, Patricia CHAUVE, Thierry GOUBY, Jean-Louis CHOUELLON, Xavier VILLARD, Henri BONADA, Michel GANDILHON, Pierre VERICEL.

Délibération 2021_05_17_05B Forfait mobilités durables

Les membres du Bureau, à l'unanimité, approuvent l'instauration du forfait mobilités durables.

Délibération 2021_05_17_06B Gestion du capital de la SPL OSER

Les membres du Bureau, à l'unanimité, autorisent à voter en faveur de la délégation par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration de l'organisation d'augmentations de capital et approuvent l'ensemble des modifications proposées au Pacte d'actionnaires.

Délibération 2021_05_17_07B Maîtrise d'œuvre du projet de construction d'une chaufferie bois sur la commune de St Bonnet des Quarts

Les membres du Bureau, à l'unanimité, approuvent la réalisation de la maîtrise d'œuvre par le SIEL-TE du projet d'installation photovoltaïque de la commune, et valident la convention relative au projet « énergies renouvelables ».

Délibération 2021_05_17_08B Université du Très Haut Débit

Les membres du Bureau, à l'unanimité, autorisent la participation financière du SIEL-TE pour l'organisation de cet événement à hauteur de 30 000 € et la déclinaison proposée 20 000 € pour le partenariat et 10 000 € pour la logistique et autorisent Mme la Présidente à signer la convention de partenariat avec IdealCo.